

Envoyé en préfecture le 05/12/2014

Reçu en préfecture le 05/12/2014

Affiché le



NOTRE SERVICE  
POUR VOS PROJETS  
c'est tout assuré!

**N°14/49**  
**REMPLACEMENT**  
**TITRES RESTAURANT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 03 décembre  
Le bureau dûment convoqué le 24 novembre 2014  
Habilité par l'article L5211-10 du CGCT  
Et la délibération 14.25 du 11 juin 2014  
S'est réuni en session ordinaire au SMND  
Sous la présidence de Monsieur LEVY

Nombre de membres en exercice : 12

Présents : 10

**PRESENTS :**

Monsieur LEVY Henri  
Madame BIDARD Pascale  
Monsieur BERNARD Marc  
Monsieur BOSCH Jean-Marie  
Monsieur QUEMIN André  
Monsieur SAUNIER Philippe  
Monsieur DUJARDIN Robert  
Monsieur CASTAING Patrick  
Monsieur LOVET Jean-Pierre  
Monsieur BOUVIER PATRON Denis

**EXCUSES :**

Monsieur JOVET Jean Marc  
Madame SAPET Myrienne

Il est exposé :

Envoyé en préfecture le 05/12/2014

Reçu en préfecture le 05/12/2014

Affiché le

Les locaux de notre siège d'Heyrieux ont été cambriolés dans la nuit du 26 novembre 2014. Outre les dégradations et quelques espèces, le préjudice porte principalement sur le vol des titres restaurant du personnel affecté à Heyrieux devant être distribués fin novembre.

Compte tenu du principe même de la prise en charge à 50 % de ces titres, le personnel a été précompté, sur leurs salaires pour leurs parts sur le mois de novembre.

Il est donc proposé de remplacer les titres restaurants volés au frais exclusif de l'employeur pour un montant maximum de 12 901 €.

La commande sera effectuée auprès de l'organisme gestionnaire dans les meilleurs délais.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par le bureau.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

**HEYRIEUX, le 4 décembre 2014**

Henri LEVY,  
Président

